

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP / 32 / S/2025-2026 RELATIF A L'ASSURANCE DES VEHICULES ET MOTOS DE LA CENI

Date de Publication : 3 / 9 / 2025

Date d'Ouverture des offres : 22 / 9 / 2025

1. Objet du marché

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir et à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour l'assurance des véhicules et des motos de la CENI, dont les spécifications techniques, le nombre de véhicules et de motos, les types de couverture sont définis dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

La Commission Electorale Nationale Indépendante compte financer l'exécution de ce marché sur le budget de l'Etat, exercice budgétaire 2025-2026.

3. Spécifications du marché

La passation du marché sera conduite par un Appel d'Offres Ouvert National (AOO) tel que défini dans l'article 56 du Code des Marchés Publics du Burundi. Les services prévus dans le cadre de ce marché sont rendus en un seul lot.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché au sens des articles 155, 156, 157 et 158 du Code des marchés publics.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics au Burundi.

Les Associations sans but lucratif et les Organisations Non Gouvernementales ne sont pas éligibles pour ce marché.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site web de la CENI : (www.ceniburundi.bi) et/ou obtenu physiquement à la réception, tous les jours ouvrables,

de 7h30 à 15h30 heures locales, au siège de la CENI sis au Q. industriel, Blv. de l'OUA, Rue Nyankoni, Parcelle n° 690, BP 1128 Bujumbura, tél : 22 27 44 64, e-mail : burundiceni@yahoo.fr, sur présentation de deux bordereaux :

- l'un de Vingt-cinq mille francs Burundais (**25 000 Fbu**) non remboursables sur le compte de transit des recettes non fiscales sous compte N° CC10003 ouvert à la B.R.B ;
- l'autre de Vingt-cinq mille francs Burundais (**25 000 Fbu**), également non remboursable au compte de la CENI **N° CC10178 CENI/BIF** ouvert à la **B.R.B.**

Les bordereaux de versement, portant la mention « achat du DAO N° », font partie des pièces constitutives du dossier d'appel d'offre.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit, et moyennant un accusé de réception, au Président de la CENI en même temps Personne Responsable des Marchés publics.

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter leurs offres en 5 exemplaires dont un original et 4 copies en mentionnant clairement sur les exemplaires « **ORIGINAL** » ou « **COPIE** » selon le cas.

Les offres doivent être remises à la réception de la CENI à l'adresse ci-haut indiquée, les jours ouvrables, de 7h30 à 15h30. Elles porteront obligatoirement la mention suivante « **OFFRE POUR LE SERVICE D'ASSURANCE DES VEHICULES ET DES MOTOS DE LA CENI** »

7. La validité des offres

Les offres restent valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture effective des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 22./9./2025 à 09 h 30 minutes et seront ouvertes le même jour à 10h00. Fera l'objet d'irrecevabilité, toute offre qui sera déposée après la date et l'heure indiquées.

Les soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent pourront y assister et signeront la liste des présences qui sera annexée au procès-verbal d'ouverture des offres. Un cadre de la Direction National de Contrôle des Marchés assistera à cette séance d'ouverture des offres.

9. Garantie de soumission

Une garantie de soumission d'un millions deux cent quarante mille de francs burundais (1 240 000 BIF) est exigée. La garantie de soumission devra être délivré par une banque agréée.

10. Demande des renseignements/éclaircissements sur le DAO

Toute demande d'éclaircissement doit parvenir à l'autorité contractante au plus tard dix (10) jours calendriers avant l'ouverture des offres à l'adresse ci-haut mentionnée.

La CENI répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres.

Une copie de la réponse de la CENI indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

11. Adresse

Pour tout renseignement complémentaire, tout candidat soumissionnaire adressera sa demande à la personne responsable des marchés publics de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) sis dans la Commune Ntakangwa, Q. industriel, Blv. de l'OUA, Rue Nyankoni, Parcelle n° 690, BP 1128 Bujumbura, tél.: 22 27 44 64, e-mail: burundiceni@yahoo.fr, site web: www.ceniburundi.bi

12. Critères de qualification

Les offres techniques et financières devront être entièrement conformes au Dossier d'Appel d'Offres.

Fait à Bujumbura, le 28 / 08 /2025

Prosper NTAHORWAMIYE

Président de la CENI

et

Personne Responsable des Marchés Publics

